

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1.486 portant nomination des membres de la Commission des brevets pour l'année 1946.

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 décembre 1945

Numéro JO
n° 11 du 31/12/1945

Date du numéro
31 décembre 1945

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances. Chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 24 décembre 1943 portant codification des dispositions réglementaires en vigueur à la Côte Française des Somalis, en ce qui concerne les Contributions directes

Vu la lettre n° 165-CT du 17 décembre 1945 du Commandant du Cercle de Tadjoura.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

— Sont nommés membres de la Commission des brevets du Cercle de Tadjoura pour l'année 1946 : MM. Abraham Hassan, commerçant ; Mohamed Ali, commerçant.

Art. 2

— La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.